



RAPPORT DE SIMULATION DE L'EXPOSITION

Selon les lignes directrices nationales ANFR du 23 décembre 2015

A partir d'un modèle de terrain 3D

Référence du rapport de simulation : 78311_004_02

Commune: CARRIERES-SUR-SEINE

Adresse de l'installation : 45 RUE DES ENTREPRENEURS

TABLE DES MATIERES

1.	S	ynthèse	2
		Pescription du projet	
		Plan de situation	
		Caractéristiques de l'installation	
5.	R	Résultats de simulation	6
i	a)	Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol en intérieur	7
١	၁)	Simulations à différentes hauteurs	8
(c)	Conclusion	12

Indice	Date	Nature des révisions
	21/10/2019	

Objet du rapport

L'objet du document est de présenter les résultats de la simulation en intérieur de l'exposition aux ondes émises par le projet d'installation radioélectrique située 45 rue des entrepreneurs à Carrières-sur-Seine diffusant les technologies dont le détail est explicité dans le chapitre 4 selon les lignes directrices nationales¹ publiées le 23 décembre 2015 par l'Agence nationale des fréquences.

Les résultats de la simulation ne valent que pour l'installation spécifiée de Free Mobile.

Une simulation ne peut pas remplacer la mesure du niveau réel d'exposition une fois l'installation en service. Seule une mesure réalisée conformément au protocole de mesure in situ ANFR/DR15² en vigueur par un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) permet de déterminer le niveau d'exposition réel et de vérifier le respect des valeurs limites d'exposition.

1. Synthèse

Synthèse

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m.

L'exposition maximale simulée en intérieur pour le projet d'implantation de l'installation située 45 rue des entrepreneurs à Carrières-sur-Seine est comprise entre 3 et 4 V/m pour l'azimut 0°, entre 2 et 3 V/m pour l'azimut 100° et entre 2 et 3 V/m pour l'azimut 260°.

¹ Cette publication des lignes directrices nationales est prévue à l'article 2 de la loi n°2015-136 du 9 février 2015 qui dispose que « dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, l'Agence nationale des fréquences publie des lignes directrices nationales, en vue d'harmoniser la présentation des résultats issus des simulations de l'exposition générée par l'implantation d'une installation radioélectrique ».

² Ce protocole de mesures a été publié au Journal Officiel de la République française, n°0256 du 4 novembre 2015 page 20597 texte n°34, Arrêté du 23 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ visant à vérifier pour les stations émettrices fixes le respect des limitations, en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévu par le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002, JORF n°0256 du 4 novembre 2015.

2. Description du projet

Le projet d'implantation de l'installation située 45 rue des entrepreneurs à Carrières-sur-Seine permettra de déployer et d'exploiter son réseau 3G / 4G.

Description de l'installation					
Coordonnées géographiques (Lambert 2 étendu)	Latitude : 589793 Longitude : 2434892				
Altitude au milieu de l'antenne	43,45 m				
Hauteur du support	13,30 m				
Adresse	45 rue des entrepreneurs				
Auresse	à Carrières-sur-Seine				
Nombre d'antennes	3				
Туре	directive				
Systèmes	2G/3G/4G				
Azimuts (en degrés)	0°/ 100°/ 260°				
Hauteur (hauteur au milieu de l'antenne)	14,45 m / 14,45 m / 14,45 m				
Bandes de fréquences utilisées	700 MHz / 900 MHz / 1800 MHz/ 2100 MHz / 2600 MHz				

3. Plan de situation



Rayon de 100m autour du site

Photo aérienne, source : Google Earth

4. Caractéristiques de l'installation

a) Azimut 0°, HMA = 14,45 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4°	4 °	4 °

b) Azimut 100°, HMA = 14,45 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4°	4 °	4 °

c) Azimut 260°, HMA = 14,45 m

	4G	3G	4G	3G	4G
Bande de fréquence	700 MHz	900 MHz	1800 MHz	2100 MHz	2600 MHz
Puissance maximale en entrée d'antenne (Watts)	40 W	20 W	40 W	20 W	40 W
Tilts (degrés)	6°	6°	4°	4 °	4 °

5. Résultats de simulation

La simulation est réalisée en espace libre pour différentes hauteurs, sans tenir compte des effets dus au bâti (réflexion, réfraction, diffraction, masquage, angle d'incidence de l'onde).

Les valeurs présentées correspondent au niveau cumulé de l'exposition en intérieur en volts par mètre (V/m) aux ondes émises par l'installation située 45 rue des entrepreneurs à Carrières-sur-Seine.

Les simulations sont réalisées en zone urbaine avec la résolution suivante : 1 m.

Un facteur de réduction 1,6 est appliqué au niveau calculé à puissance maximale des émetteurs de téléphonie mobile. Cette valeur déterminée par l'Agence nationale des fréquences correspond au facteur médian observé sur les mesures réalisées en 2014 entre la valeur cumulée extrapolée et la mesure large bande du cas A, quand la téléphonie mobile domine.

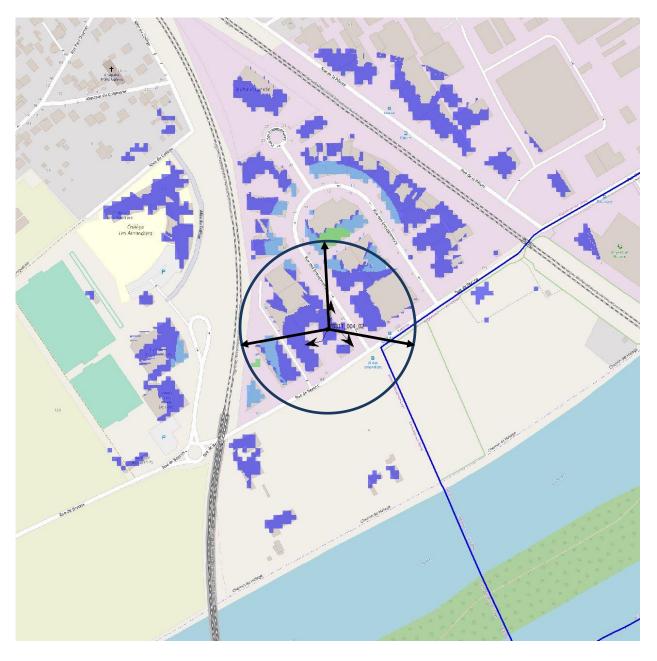
Les couleurs affichées sur les cartes suivent le code couleur suivant :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

a) Représentation du niveau de champ simulé à 1,5 m par rapport au sol en intérieur

La simulation à 1,5 m par rapport au sol en intérieur est réalisée à partir du modèle numérique de terrain interpolé au pas de 1 m.

A 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m.



b) Simulations à différentes hauteurs

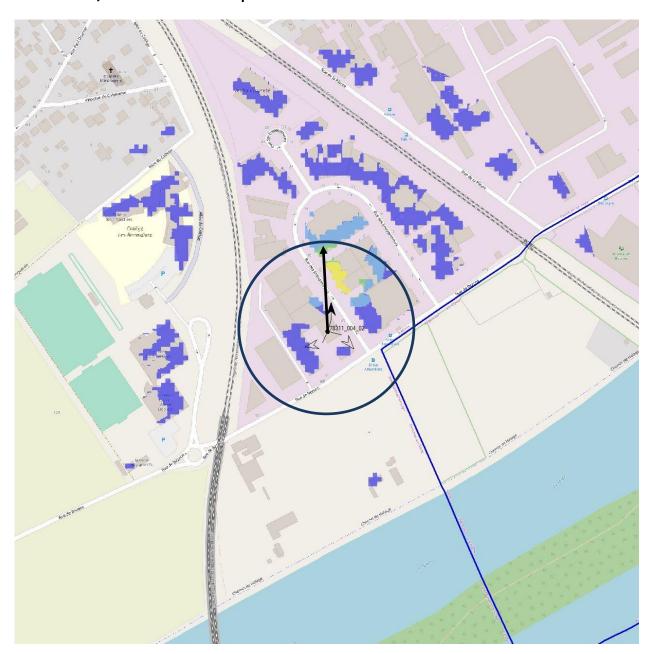
Les antennes projetées sont directives.

Une modélisation est réalisée par antenne. Pour chacune, l'environnement est différent, l'exposition maximale calculée ainsi que la hauteur correspondante varient d'une antenne à l'autre. Ce projet comporte trois antennes, trois simulations ont été réalisées.

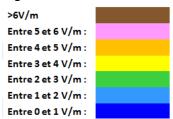
Les simulations à différentes hauteurs par rapport au sol sont réalisées à partir du modèle numérique de terrain interpolé au pas de 1 m.

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 7 mètres.

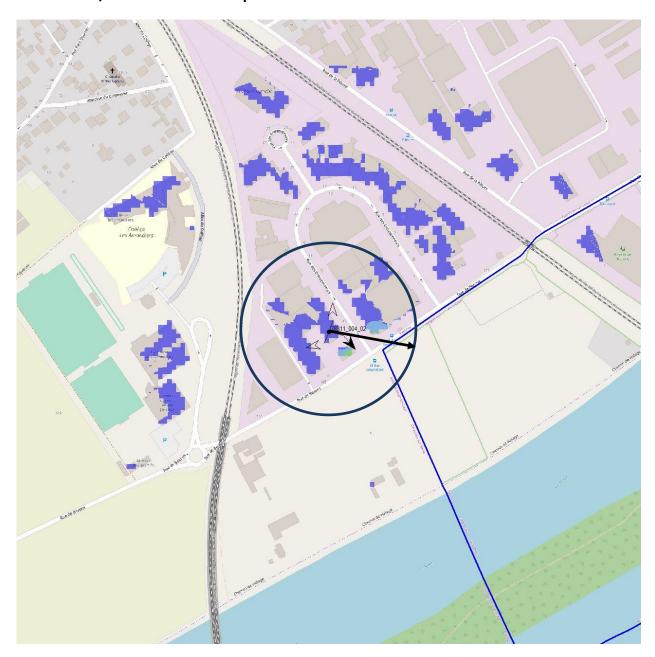


Légende :

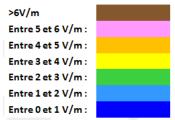


b. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 8 mètres.

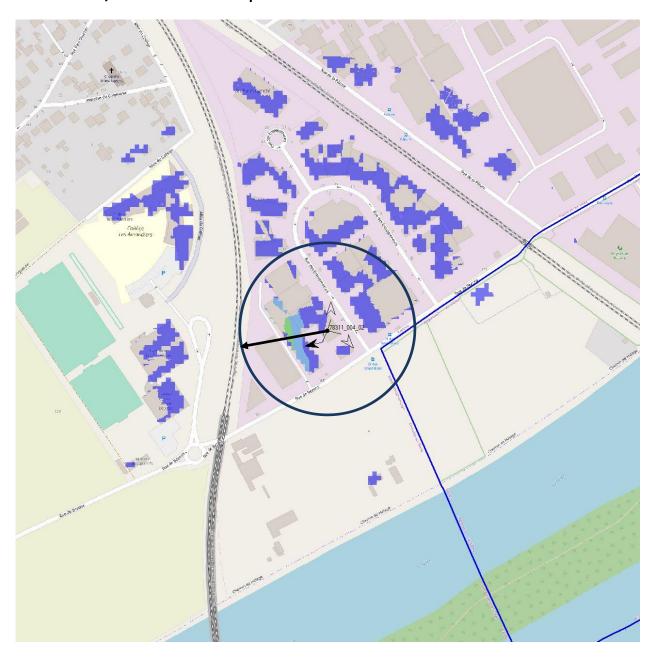


Légende :



c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 6 mètres.



Légende :



c) Conclusion

Les simulations indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	7 m	8 m	6 m